

EQUIPE SPÉCIALISÉE JEUNES EN ERRANCE – MENA

Descriptif de fonction : médecin

Description

Le médecin de l'équipe spécialisée dans les troubles de l'usage de substance, la santé mentale et l'errance est responsable de la prise en charge médicale des jeunes, dont des mineurs non accompagnés (MENA) en errance. L'équipe intervient notamment auprès de jeunes patients hébergés dans un centre d'hébergement. Le médecin travaille en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire pour offrir un soutien spécialisé médical, psychologique et social adapté aux besoins spécifiques de cette population vulnérable. Le médecin joue un rôle clé dans l'évaluation, le diagnostic, le traitement et le suivi des jeunes, en parfaite collaboration avec les partenaires qui co-accompagnent ces derniers.

Cadre Commun

Le médecin exerce ses fonctions dans une équipe dont l'objectif est de proposer une offre de soin spécialisée au sein-même des espaces accueillant de jeunes en errance, dont des MENA. Le médecin participe à une prise en charge adaptée et conforme aux logiques du bas-seuil et de la réduction des risques.

L'équipe intervient, par le biais de plusieurs permanences par semaine, au sein de centres d'hébergements pour MENA en errance. Elle offre des consultations individuelles ou accompagnées d'un membre de l'équipe d'hébergement. L'intervention thérapeutique vise à stabiliser les consommations, à réduire le phénomène d'automédication, à proposer une diminution du recours aux drogues et aux médicaments. Les interventions sont également centrées sur le vécu traumatique, les souffrances psychologiques liées au parcours d'exil. Les interventions servent à aider le jeune à ne plus recourir aux produits en essayant de construire d'autres solutions, en lien avec le projet pédagogique.

Le cadre commun de l'équipe inclut :

- Prise en charge pluridisciplinaire au sein de l'équipe et en étroite relation avec des équipes partenaires dans un fonctionnement par permanences.
- Participation aux réunions d'équipe interne et aux réunions avec les partenaires autour des bénéficiaires suivis.
- Maintien d'une communication et d'une disponibilité avec les patients ainsi qu'avec le réseau d'accompagnement et de soin, en journée par téléphone en dehors des périodes de permanence,
- Documentation et tenue à jour des dossiers, dont médicaux, des jeunes.

Compétences Attendues

- Compétences médicales et cliniques : compétences en santé mentale, addictologie, clinique de l'adolescent, clinique de l'exil et de l'errance. Une formation en pédopsychiatrie est un atout.
- Avoir des connaissances en termes d'usages, de mésusages de drogues, médicaments et leurs conséquences psychiques et somatiques, ainsi qu'en matière de réduction des risques
- Respect du secret médical, professionnel et du secret professionnel partagé.
- Compétences relationnelles : empathie, écoute active, capacité à instaurer une relation de confiance avec les jeunes.
- Compétences en communication : capacité à communiquer efficacement avec des jeunes en tenant compte de leur diversité culturelle et linguistique.
- Compétences en travail d'équipe : capacité de travailler en équipe pluridisciplinaire et avec le réseau de partenaires externes.
- Faire lien avec les autres partenaires autour du patient : pharmacien, collègues spécialistes, tuteurs, collègues du réseau de soin et d'hébergement de crise etc. dans les limites imposées par le cadre du secret professionnel
- Capacité d'adaptation : capacité à travailler dans une organisation souple, capable de répondre aux situations individuelles et collectives et de faciliter l'orientation du public à travers le réseau de soin.
- Compétences organisationnelles : gestion du temps, priorisation des tâches et tenue rigoureuse des dossiers médicaux.

Activités Spécifiques

- Évaluation médicale, addictologique et de santé mentale des jeunes durant les permanences et mise en place d'un suivi régulier adapté à leur état de santé.
- Diagnostic et traitement des troubles de l'usage de substance, notamment des usages détournés de médicaments, en lien avec la santé mentale et des pathologies somatiques des patients.
- Coordination avec les psychologues, médiateurs interculturels, pharmaciens, éducateurs et autres travailleurs sociaux pour mettre en place des plans de soins adaptés à la situation individuelle et au contexte de vie.
- Organisation et animation d'ateliers de prévention et d'éducation à la santé.
- Participation à la formation continue de l'équipe pluridisciplinaire sur les problématiques liées à l'usage de substances et à la santé mentale.
- Rédaction de rapports médicaux et communication régulière avec les autorités de santé et les partenaires dans le respect de la déontologie.